



Le service du mois : Portage de Repas A Domicile

Le service du **PRAD** a été mis en place en janvier 2004, toutes les personnes domiciliées sur la Communauté de Communes du Porhoët peuvent en bénéficier. Actuellement, il dessert 45 à 50 personnes.

* LE FONCTIONNEMENT :

Le service consiste à prendre 1, 2 ou 3 repas par semaine ou tous les jours suivant les désirs et les besoins de la personne. La personne désireuse de bénéficier du service signe une convention avec la Communauté de Communes, qui définit les jours de livraison, la durée (quelques jours après une hospitalisation, quelques semaines ou pour une durée indéterminée).

En cas d'hospitalisation imprévue, le service est automatiquement suspendu. Il est recommandé de nous prévenir au plus vite.

Si le bénéficiaire prévoit de s'absenter, il en informe le service dès que possible.

* LES REPAS

La livraison s'effectue le matin entre 8h15 et 12h30 du lundi au vendredi, les repas du week-end sont livrés le vendredi.

Les repas sont constitués d'un potage, d'une entrée au choix, d'un plat protidique au choix (viande ou poisson avec des légumes ou féculents), d'un produit laitier (soit fromage ou yaourt) et d'un dessert (soit gâteau ou fruit).

Les différents plats sont conditionnés sous vide et n'ont plus qu'à être réchauffés (liaison froide). En cas de régime alimentaire, il est possible d'obtenir des repas sans sel ou sans sauce ou sans sucre.

Les menus sont distribués deux semaines à l'avance pour laisser le temps au bénéficiaire de faire son choix. Si parfois les personnes ont des difficultés, nous pouvons les aider à remplir les feuilles de menus.

* LES TARIFS :

Le prix du repas est de 7.90€ pour une personne seule et pour les personnes en couple le premier repas est à 7.90€ et le second est à 7.60€.

Certaines caisses de retraite peuvent accorder une aide financière suivant leurs revenus.

* A QUI S'ADRESSER ?

A la mairie ou directement à la Communauté de Communes du Porhoët au 02/97/93/99/92 ou au 06/21/21/41/84. Morgane prendra rendez-vous avec vous.



Raticide

Une permanence se tiendra le vendredi 8 avril 2016 de 11h00 à 12h00 à la mairie.



Foire

Le comité des fêtes organise la traditionnelle Foire exposition de St Marc les 16 et 17 avril 2016.

Football

Le 03 avril, l'équipe A reçoit La Croix Hellean A et l'équipe B reçoit Taupont C. Le 10 avril, la A reçoit Radenac A et la B reçoit Augan B. Le 24 avril, la A reçoit Mauron B et la B reçoit Campénéac C.



Société de chasse

L'Assemblée Générale se tiendra le 10 avril 2016 à 9h00 à la salle polyvalente.

Concours de boules

Le club de l'amitié organise un concours de boules le vendredi 22 avril.



EPAL recrutement saisonnier

L'Association EPAL recrute 400 animateurs pour cet été. Pour plus de renseignement et postuler :

www.epal.asso.fr

Conseil municipal

Prochaine réunion du conseil municipal le jeudi 07 avril à 20h00 à la salle de la mairie.

Poubelles

Collecte des bacs jaunes les mardis 5 et 19 avril.
Collecte des bacs verts les lundis 4, 11, 18 et 25 avril.

Nouveaux propriétaires



Le bar de la Croix de l'Iff rouvre ses portes le 02 avril. Jason et Andrea seront ravis de vous accueillir les lundi, mardi, jeudi et dimanche de 10h à 22h et les vendredi et samedi de 10h à 1h. Tous les mois, une soirée musicale à thème sera organisée. Billard et jeux de fléchettes sont à disposition mais également plusieurs jeux attendent les enfants à l'extérieur. Courant mai-juin, les nouveaux propriétaires feront aussi restaurant et proposeront des nuitées B&B.



Réunion publique

Une réunion publique aura lieu le 19 avril à 19h00 à la salle polyvalente de Mohon sur les projets de territoire. Venez nombreux.

Cartes grises

Le changement d'adresse sur la carte grise d'un véhicule avec une nouvelle immatriculation (ex : AA 555 BB) est gratuit mais reste cependant limité à 3 changements dû à l'espace restreint pour apposer l'autocollant fourni par la préfecture. Concernant les anciennes immatriculations, le changement d'adresse est payant.

Loto



Après une forte demande des mohonnais et des gens de passage, Karine et Didier ont développé leur activité et proposent désormais le Loto depuis le 07 mars. Depuis l'arrivée de ce nouveau service, de nouveaux clients poussent la porte pour faire leur Loto, Euromillion, Keno ou Loto sportif. Le prochain numéro du « petit mohonnais » annoncera peut-être le premier grand gagnant au Bar Tabac de la Mairie !!! Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h00 à 20h00. Le mercredi, de 7h00 à 13h30. Le samedi, de 8h00 à 20h00 et le dimanche de 8h00 à 13h00 et de 17h00 à 20h00.

Congés

La mairie sera fermée l'après midi du mardi 12 avril, le matin du mercredi 13 avril et l'après midi du jeudi 14 avril.

SPANC

Le début des contrôles de l'assainissement non collectif sur la commune de Mohon est prévu le 11 avril 2016 par Mr Rival Etienne pour se terminer fin août. Les personnes concernées par ces contrôles recevront un courrier très prochainement.



Jeux pour enfants

Suite à la tempête du week-end de Pâques, plusieurs trampolines se sont retrouvés chez les voisins ou sur la route. C'est pourquoi, il est fortement conseillé de bien les fixer au sol ou les démonter avant l'hiver afin d'éviter tout incident matériel ou physique.

Directrice publication : J.Denis

Rédaction et impression : Mairie de Mohon Tel : 02-97-93-94-20

Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr site internet : mohon.fr

